

Canadian Salt Company de Montréal, une fois qu'on sera parvenu à foncer un puits. Par l'intermédiaire de sa filiale, la *Sifto Salt Limited*, la *Dominion Tar and Chemical Company Limited*, de Montréal, procède actuellement au foncement d'un puits près de Goderich (Ont.), afin d'exploiter une couche de 20 pieds de sel gemme à l'état pur. Ainsi, le sel gemme devient de beaucoup le plus important produit de cette industrie. Avant 1955, exception faite de la production de la *Malagash Salt Company*, en Nouvelle-Écosse, tout le sel produit au Canada s'obtenait comme il suit: on introduisait de l'eau jusqu'au niveau des couches de sel profondes, ce qui produisait de la saumure; cette dernière, après pompage jusqu'à la surface, était utilisée dans cet état par les industries du voisinage, où l'on en extrayait le sel par évaporation. Le sel ainsi obtenu coûte bien plus cher que le sel gemme et, en ce qui concerne la fabrication de la soude caustique, du chlore et d'autres produits, les industries chimiques qui utilisent du sel lui préfèrent le sel gemme ou la saumure.

Bien qu'on exploite le sel gemme seulement en Nouvelle-Écosse et dans l'Ontario, ces deux provinces, ainsi que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta produisent du sel. L'industrie canadienne du sel compte douze usines exploitées par sept sociétés.

Spath fluor.—Jusqu'à 1956, l'exploitation du spath fluor était florissante à Terre-Neuve et en Ontario. Plus de 55 p. 100 de cette production s'exportaient aux États-Unis principalement pour fins de mise en réserve. Les réserves sont suffisantes, et la valeur de la production a diminué de \$3,407,582 en 1956 à \$1,552,255 en 1958. Le spath fluor bon marché importé du Mexique a évincé une grande partie de celui du pays. En 1957, la plus importante société productrice, la *St. Lawrence Corporation of Newfoundland Limited*, a fermé sa mine de St-Lawrence (T.-N.). La *Newfoundland Fluorspar Limited*, autre important producteur, filiale de l'*Aluminum Company of Canada*, exploite sa mine en vue d'alimenter la société mère. De plus, la *Huntingdon Fluorspar Mines Limited*, de Madoc (Ont.), livre de petites quantités de spath fluor de haute qualité destiné à des utilisations en métallurgie.

Spodumène.—La valeur de la production de concentrés de lithine à partir du minéral de spodumène par la *Quebec Lithium Corporation*, de Val d'Or (P.Q.), a baissé à \$2,030,000 en 1958, après avoir atteint \$2,643,950, en 1956, et \$2,827,143, en 1957. Presque toute la production de cette société a été vendue, aux termes d'un marché, à la *Lithium Corporation of America*, de Bessemer-City (Caroline du Nord), pour traitement en vue de l'utilisation par la *United States Atomic Energy Commission*. A la suite de la réduction des achats de la part des États-Unis, la société canadienne envisage de faire des expériences dans une grande usine-pilote érigée à Val d'Or, en vue de transformer les concentrés de spodumène en produits chimiques à base de lithium et de créer ainsi ses propres débouchés.

Les emplois tant des minéraux de lithium que du spath fluor se multiplient. En particulier, on entend beaucoup parler de l'utilisation du fluor liquide en tant que combustible dans un nouveau moteur de fusée, et l'on proclame que ce produit est une véritable découverte en tant que combustible chimique des fusées, remplaçant le bore à cette fin. On affirme qu'il sera bientôt utilisé en fortes quantités à titre d'agent propulseur d'une grande puissance.

Sous-section 3.—Pétrole et gaz naturel*

A la suite de la réduction de la demande de pétrole et de produits pétroliers, pour la première fois depuis la découverte de Leduc, en 1947, les travaux de mise en valeur des ressources canadiennes en pétrole ont ralenti vers la fin de 1957. Cependant, l'intérêt plus vif pris en matière de la mise en valeur des champs de gaz naturel a amorti cette baisse. Toutefois, de janvier à septembre 1957 y compris, on a extrait plus de pétrole et de gaz que jamais, et le total des réserves découvertes a continué d'augmenter.

* Rédigée par R. A. Simpson, de la Division des ressources minérales, sous la direction de Marc Boyer, sous-ministre des Mines et des Relevés techniques. On trouvera une étude relative aux pipelines de pétrole et de gaz naturel au chapitre des transports.